

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 17 décembre 2013

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AVENA, M. BARRON, M. BON, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, M. JASPART, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par M. BON), Mme OBRIOT (représentée par Mme GINDRE), Mme REVEL (représentée par Mme AVENA).

Membre excusé : (1) Mme GAUTHIÉ.

Date de convocation : 10 décembre 2013

Délibération n° : 76-2013

Objet : Garage municipal – vente de véhicules du CCAS

Dans le cadre du plan de réforme de ses immobilisations, la Ville de Dijon a organisé une vente aux enchères de véhicules.

Le Garage municipal qui assure l'entretien de l'ensemble des véhicules du Centre Communal d'Action Sociale a considéré qu'il y a lieu de réformer deux d'entre eux :

- un scooter Peugeot acquis en 1987,
- un véhicule Peugeot 306 immatriculé 5372 TZ 21 acquis en 1995.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- approuvent la vente des deux immobilisations réformées, ci-dessus énoncées, au titre de l'année 2013,
- autorisent l'encaissement du produit de cette vente qui s'élève au total à 886,63 €,
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le:

23 DEC. 2013



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK



PUBLIÉ LE 18 DEC. 2013